



Compte-rendu du CHSCT du 03/05/2022

En plus des sujets habituels, ont été évoqués la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022, l'examen des rapports de visite de l'ISST, le réaménagement du CDFiP de Gray, le déménagement de la recettes du TEHHS, la présentation du projet de désamiantage au CDFiP Vesoul 11ème chasseurs..

Présentation de la note d'orientations ministérielles santé, sécurité et conditions de travail 2022

Les orientations sont réparties en 6 axes :

- prévenir les risques liés au télétravail : 2 nouveaux outils : un d'auto-diagnostic et un kit d'outils pour discuter du télétravail dans son service qui permettront de réaliser un bilan et de faire un point régulièrement.
- anticiper et prévenir les risques liés au projets de réorganisation,
- rester vigilant dans le contexte sanitaire,
- prévenir les risques de désinsertion professionnelle et accompagner le retour à l'emploi,
- prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles : une fiche de signalement sera mise en place et une plateforme téléphonique nationale (« Allodiscrim ») sera créée composée d'experts juridiques spécialisés, elle pourra être utiliser par les victimes ou les témoins,
- consolider et ancrer la culture de la prévention dans le quotidien du travail,
- utiliser les crédits des CHST pour contribuer à la culture de prévention.

Le médecin de prévention doit intervenir à tous les niveaux dans notre politique SST... Malheureusement, nous n'avons plus de médecin de prévention attiré à notre département, c'est le médecin de prévention de la Moselle qui intervient suite à nos demandes. Ce problème est existant dans d'autres départements. La Direction étudie la possibilité d'un conventionnement qui donnerait accès à des cabinets libéraux au niveau local.

Examen des réponses apportés aux rapports de visite de l'ISST pour les CDFiP de Luxeuil, Gray et Vesoul 11ème chasseurs

Les visites ont eu lieu en août 2021. L'ISST est globalement satisfait car la Direction a fait d'énormes progrès en apportant dans les suites données par l'Administration. Cependant, de nombreuses observations avaient déjà été constatées dans les précédents rapports et la majorité des recommandations, pourtant faciles à réaliser, n'avaient pas jusqu'alors été traitées.

Concernant le CDFiP de Luxeuil, l'ISST a à nouveau constaté qu'il est possible à un usager de pénétrer à l'espace Agents dans la zone d'accueil : accueil primaire et boxes. Il demande à étudier la possibilité de fermer ces espaces au public. La Direction a répondu que les accueils seront reconfigurés en 2023. Doit-on attendre qu'un Agent se fasse agresser pour que les travaux nécessaires soient effectués ?

Au CDFiP de Gray, l'ISST a notamment relevé l'absence de nettoyage de la verrière recouverte de mousse et de fenêtres recouvertes de fientes d'oiseaux. La Direction doit demander des devis de nettoyage complémentaire.

Enfin au CDFiP de Vesoul 11ème chasseurs, l'ISST a rappelé que les échelles métalliques présentes aux extrémités du bâtiments ne doivent pas être utilisés en cas d'évacuation. C'est lors la visite que l'ISST a constaté la forte dégradation du calorifugeage des conduits de la chaufferie à la chaufferie et au grenier. Le désamiantage est programmé pour cet été (voir point suivant).

Présentation du projet de désamiantage au CDFiP de Vesoul 11ème chasseurs

Tout d'abord, des tests d'empoussièrement effectués l'automne dernier ont fait état de l'absence d'amiante dans l'air que ça soit dans la chaufferie, au grenier et au 1^{er} étage. Des tests par lingettes faits uniquement au grenier ont été positifs pour une partie seulement.

La Direction nous a présenté la procédure de désamiantage qui durera 3 à 4 mois. L'entreprise spécialisée commencera par déménager les archives du grenier dans un entrepôt. Au démarrage des travaux, un test d'enfumage sera effectué pour vérifier l'étanchéité de la zone à désamianter auquel assisteront les représentants du personnel. La sortie des déchets du grenier se fera par un sas créé au 1^{er} étage entre les portes du grenier et la porte-fenêtre y faisant face. Pendant cela, l'accès à l'aile ouest du bâtiment au 1^{er} étage se fera uniquement par l'ascenseur. La Direction communiquera sur l'avancement du chantier.

Conditions de réinstallation des Agents du CDFiP de Gray à compter du 1^{er} mai 2022

Ce sujet a déjà été abordé au dernier CTL du 15 avril 2022. Le 1^{er} étage a été mis en conformité électrique et totalement rafraîchi. Le déménagement de la recettes du SGC du RDC au 1^{er} étage est prévu le 13 mai. Celle de l'antenne du SIP entre le 2^{ème} étage et le RDC est prévue à la fin de la campagne IR. Le déménagement du service dépenses du SGC au 2^{ème} étage est prévu dans les prochains mois.

L'accessibilité PMR va être améliorée côté entrée du bâtiment. La Direction a demandé des devis pour remplacer les ouvrants du RDC.

Intégration du service recettes de la TEHHS dans les locaux de l'hôpital à compter du 1^{er} juin 2022

Ce sujet avait aussi été abordé lors du dernier CTL. Nous avons réclamé des plans indiquant les surfaces. La Direction n'a pas pu nous les fournir malgré plusieurs relances auprès de l'hôpital. L'ISST a rappelé que la norme en vigueur préconise 10m² par Agent et que le code du travail recommande une surface suffisante pour être à l'aise. Les agents de la recettes seront-ils à l'aise dans cet espace réduit ? C'est le Groupement Hospitalier qui a imposé l'emplacement et la taille des locaux.

Budget et propositions de dépenses

La dotation globale est de 35 916 euros. Par Agent, elle est passée de 117,50 à 123 euros.

Nous avons engagés pour le moment 18 420 euros qui concernent principalement des remplacements des éclairages de secours, des formations habilitation électrique, secourisme, maniement des extincteurs, co-financement de l'extension du coin repas à Luxeuil, un nouveau défibrillateur pour Héricourt, masques chirurgicaux jetables et divers matériels individuels.

Questions diverses

-

Pour Solidaires : Corinne MULENET, Emmanuel SAILLARD et Jean-Luc MOUGEOT

Pour la CGT : Elise FROSSARD et François LOUITON